



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Defense et usage

Question au Gouvernement n° 1639

Texte de la question

M. le president. La parole est a Mme Monique Rousseau.

Mme Monique Rousseau. Monsieur le ministre de la culture, la promotion des langues regionales et la necessaire sauvegarde de la diversite et de la richesse culturelle et artistique de nos terroirs sont, a n'en pas douter, des sujets auxquels nous sommes particulierement attaches. Les avancees de ces dernieres annees, tant dans le domaine de l'education que dans celui des medias, avec le travail realise notamment par les stations regionales de France 3, prouve, si besoin en est, le dynamisme de nos cultures regionales, notamment de la culture bretonne qui a toujours joue un role moteur en ce domaine. Je suis du reste persuadee que nous pourrions faire beaucoup mieux et plus.

M. Pierre Mazeaud. Toujours plus !

Mme Monique Rousseau. Cependant, samedi dernier, a eu lieu en Norvege le quarante-troisieme concours de l'Eurovision ou la France etait representee par une chanson en langue bretonne du guitariste Dan Ar Braz, qui se produisait avec une chanteuse galloise et une autre ecossaise.

M. Pierre Mazeaud. Vive les regions !

Mme Monique Rousseau. Au moment ou l'usage du francais est particulierement concurrence par la langue anglaise dans le monde et ou la defense de notre exception culturelle est un enjeu majeur, ne croyez-vous pas, monsieur le ministre, que les representants de notre pays dans les manifestations culturelles internationales devraient s'exprimer en francais ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Pierre Mazeaud. Voila l'effet d'une loi scelerate de M. Defferre !

M. le president. La parole est a M. le ministre de la culture.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. Madame le depute, le concours de l'Eurovision ne depend ni de pres, ni de loin des services de l'Etat, et a fortiori du Gouvernement.

M. Charles Ehrmann. Malheureusement !

M. Pierre Mazeaud. Ce n'est pas une reponse !

M. le ministre de la culture. C'est une organisation privee qui propose elle-meme sa propre selection aux differentes chaines de television.

M. Jean-Pierre Balligand. On botte en touche, a Lourdes !

M. Gabriel Kaspereit. Est-ce qu'on le subventionne ?

M. le ministre de la culture. Mais je profite de votre question pour dire que, a mon avis, les langues regionales font partie integrante du patrimoine national (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), que c'est un vecteur, essentiel, des cultures des regions; or la culture des regions, pour l'Europe des cultures, est quelque chose d'important. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs deutes du groupe du Rassemblement pour la Republique. Et la France ?

M. Gabriel Kaspereit. C'est honteux !

M. le ministre de la culture. Voila pourquoi je ne suis pas du tout choqe que Dan Ar Braz ait pu représenter la France. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Rires et exclamations sur les bancs du

groupe socialiste et du groupe communiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à Mme Monique Rousseau.

Mme Monique Rousseau. Monsieur le ministre de la culture, la promotion des langues régionales et la nécessaire sauvegarde de la diversité et de la richesse culturelle et artistique de nos terroirs sont, à n'en pas douter, des sujets auxquels nous sommes particulièrement attachés. Les avancées de ces dernières années, tant dans le domaine de l'éducation que dans celui des médias, avec le travail réalisé notamment par les stations régionales de France 3, prouvent, si besoin en est, le dynamisme de nos cultures régionales, notamment de la culture bretonne qui a toujours joué un rôle moteur en ce domaine. Je suis du reste persuadée que nous pourrions faire beaucoup mieux et plus.

M. Pierre Mazeaud. Toujours plus !

Mme Monique Rousseau. Cependant, samedi dernier, a eu lieu en Norvège le quarante-troisième concours de l'Eurovision où la France était représentée par une chanson en langue bretonne du guitariste Dan Ar Braz, qui se produisait avec une chanteuse galloise et une autre écossaise.

M. Pierre Mazeaud. Vive les régions !

Mme Monique Rousseau. Au moment où l'usage du français est particulièrement concurrencé par la langue anglaise dans le monde et où la défense de notre exception culturelle est un enjeu majeur, ne croyez-vous pas, monsieur le ministre, que les représentants de notre pays dans les manifestations culturelles internationales devraient s'exprimer en français ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Pierre Mazeaud. Voilà l'effet d'une loi scélérate de M. Defferre !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture.

M. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture. Madame le député, le concours de l'Eurovision ne dépend ni de près, ni de loin des services de l'État, et a fortiori du Gouvernement.

M. Charles Ehrmann. Malheureusement !

M. Pierre Mazeaud. Ce n'est pas une réponse !

M. le ministre de la culture. C'est une organisation privée qui propose elle-même sa propre sélection aux différentes chaînes de télévision.

M. Jean-Pierre Balligand. On botte en touche, à Lourdes !

M. Gabriel Kaspereit. Est-ce qu'on le subventionne ?

M. le ministre de la culture. Mais je profite de votre question pour dire que, à mon avis, les langues régionales font partie intégrante du patrimoine national (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), que c'est un vecteur, essentiel, des cultures des régions; or la culture des régions, pour l'Europe des cultures, est quelque chose d'important. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Et la France ?

M. Gabriel Kaspereit. C'est honteux !

M. le ministre de la culture. Voilà pourquoi je ne suis pas du tout choqué que Dan Ar Braz ait pu représenter la France. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Rousseau Monique](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1639

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 1996, page 3236

Réponse publiée le : 22 mai 1996, page 3236

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 1996